

ADVOCACY CAEN BASSE-NORMANDIE

RAPPORT MORAL 2000

Le principe de l'advocacy consiste en la reconnaissance et en la défense, non seulement en ce qui concerne principes, mais dans la pratique quotidienne, du droit qu'a toute personne de faire valoir son avis et d'être entendue, tout particulièrement quand sont en cause des décisions qui la concernent et qui peuvent engager sa santé, sa manière de vivre, ses relations, son avenir, sa liberté.

En application des principes de l'advocacy, l'association a donc renforcé les **deux axes** d'action dont elle avait fait une priorité dès sa première année de fonctionnement: **Faire connaître et reconnaître le droit des usagers et Accueillir, écouter, informer, soutenir les usagers et les associations d'usagers.**

Au cours du premier semestre 2000, des élections sont organisées et le Bureau se réorganise autour du nouveau Président, Philippe GUERARD, R. CAUVIN occupant un temps le poste de Trésorier avant la reprise de ce poste par C. DEUTSCH.

Dans le cadre d'un programme européen Isabelle BERTHELIER (cadre) et après son départ, Jeannine ACCOCE (chargée de Mission) embauchées par Advocacy -France ont apporté un soutien logistique dans l'organisation du Bureau de CAEN et l'encadrement des salariés de l'Association Advocacy-Caen Basse Normandie, Corinne FRERET (emploi-jeune) et Yvette COUSIN (CES).

Le soutien est renforcé en direction de l'Association AUSER qui connaît elle-même des difficultés de fonctionnement. De nombreuses réunions communes des deux associations auront lieu durant cette période. De plus l'Association ACBN doit rechercher un nouveau local car l'URIOPS qui l'hébergeait déménage en Août, en fait l'Association pourra se maintenir dans les lieux tout l'hiver. L'emploi jeune ayant intégré une école d'éducateur en septembre, Yvette tiendra seule le bureau dans des conditions de confort très limitées.

L'activité de l'association ADVOCACY Caen Basse-Normandie a consisté, dans ce premier semestre à établir les liens avec les Associations CAEN Famille Service et Handicap citoyen, issue du travail de partenariat réalisé en 1999 avec la Mission Locale.

En effet, la Mission Locale de l'agglomération caennaise avait initié, en collaboration avec la Fédération de Préparation et suite au reclassement, une recherche intitulée « nouveaux services,- nouveaux besoins » en direction des personnes handicapées. cette recherche visait à recenser les besoins non satisfaits en s'adressant aux usagers, aux personnes handicapées elles-mêmes et non plus aux pourvoyeurs de services traditionnels. La Mission Locale initiait cette recherche dans le cadre de sa mission de cellule d'appui pour le développement des emplois Jeunes au moment même où nous nous dotions du support juridique nécessaire à l'embauche d'un emploi Jeune sur Caen C'est donc tout à fait naturellement que nous nous sommes investis dans les différentes étapes de la démarche initiée par la Mission Locale, dans le double but de lutter contre la discrimination frappant les personnes handicapées, tous handicaps confondus, et de faire entendre les besoins des personnes handicapées par maladie mentale.

En mai, l'Association participera activement à tenir un stand au congrès Parisien de l'AMRP. John LHOMBREAUD, Président de l'Association New Horizon Borders, écossaise, invité par Advocacy-France comme expert pour le développement de l'Association et le soutien aux développement des Associations d'usagers viendra à Caen. Une réunion débat rassemble les membres de l'Association ACBN et d'AUSER

Une rencontre avec M. GARCIA, Directeur de l'Agence de l'Hospitalisation à CAEN, il était accompagné par Messieurs C. DEUTSCH, P.GUERARD, J. PAROZAI et C. PIELOT, conseiller général pour faire connaître l'expérience écossaise et faire valoir la nécessité de la représentation de l'Association AUSER (Association des Usagers Solidaires et Réagissant de Basse Normandie)) dans les conseils d'administration des hôpitaux.

L'Association ACBN a largement participé au Colloque de l'Association PRISME à TATILLIOU (50).Ce colloque régional regroupe 200 personnes acteurs en santé mentale en Basse Normandie.

M. R. CONRARDY (invité comme expert par Advocacy France) y a présenté l'expérience luxembourgeoise et le réseau européen des usagers et survivants de la psychiatrie, en séance plénière et a co-animé avec l'Association « L'autre Regard » (Rennes) l'**atelier Usagers, acteurs de soin** auquel **L'Association ACBN a participé**. Cette intervention a été très importante pour faire connaître le rôle des associations d'usagers tant auprès des professionnels, que des usagers eux mêmes.

Le deuxième semestre est l'occasion de s'intéresser à la mise en place du « site à la vie autonome ». Elle participe aux réunions organisées pour sa création.

L'association essaiera d'être présente lors de la foire de Caen en tenant un stand près de l'UNAFAM. Bien que difficile à évaluer, cette action permet de faire connaître l'Association en Basse Normandie.

En novembre le CES d'Yvette Cousin est reconduit.

Le président participe à Lisbonne au congrès de l'Association européenne EUROPSYRhéhabilitation. Puis au Forum Européen des personnes Handicapées (EDF) à Bruxelles.

Ces interventions permettent de porter témoignage des pratiques d'advocacy, de nourrir le débat sur les droits des usagers, d'interroger les acteurs institutionnels, politiques et associatifs sur cette question.

Toutefois, c'est tout au long de l'année des personnes (une dizaine) solliciteront l'aide de l'Association auprès du bureau de la place Villers (renseignements sur les droits, problèmes de curatelle/Tutelle, Cotorep etc...) et une permanence s'organisera quelque temps à la mairie de Vire pour recevoir ces demandes d'intervention. Avec l'ouverture de notre service d'accueil et d'information, les demandes d'aides que nous avons eues à traiter démontrent que les besoins des usagers dans ce domaine sont réels.

L'Association ACBN sera partie prenante du groupe de travail réuni par Advocacy - France pour la France sur la vie quotidienne et la citoyenneté dans le cadre du programme européen « inclusion des personnes en souffrance psychique » piloté par Santé Mentale Europe (Avril à octobre 2000). L'idée de l'Espace Convivial Citoyen qui fera l'actualité de nos activités en 2001 est déjà en germe à l'état de projet.

En 2001, l'Association ACBN emménage dans un nouveau local 1018, Grand parc à Hérouville St Clair et partage ce local avec l'Association AUSER. Le projet de soutenir cette association d'usagers va prendre une autre dimension pour 2001.

Philippe GUERARD
Président